

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30128**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle (fiche nationale)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, Université d'Angers, Université d'Artois, Université de Franche-Comté - Besançon, Université de Bordeaux, Université de Bretagne Sud, Université de Caen Normandie, Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, Conservatoire national des arts et métiers, Université Lumière - Lyon 2, Université de Montpellier, Université de Nantes, Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10, Université Paris-Sud - Paris 11, Université Paris 13, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Université Jean Monnet - Saint-Etienne, Université d'Orléans, Université de Lorraine, Université de Reims Champagne-Ardenne, Université de Picardie Jules Verne - Amiens, Université de Tours, université de Nice, Université polytechnique - Haut-de-France - Valenciennes	Recteur de l'académie, Chancelier des universités ; Président de l'Université accréditée pour délivrer le diplôme., Administrateur général du Cnam

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200 Technologies industrielles fondamentales, 250 Spécialités pluritechnologiques mécanique-electricite

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Gestion des différentes phases du processus de production de l'étude à l'industrialisation
- Organisation et supervision de l'ordonnancement, de la planification et de la gestion de production, dans un objectif d'optimisation et d'amélioration continue
- Animation d'équipes et à la mise en œuvre de la qualité des produits et des procédés.
 - Participer à la conception de nouveaux produits ou de leur industrialisation
- Assurer la supervision de la construction d'une installation industrielle
- Coordonner des travaux pour la réalisation de tout ou partie d'une installation industrielle, suivre l'avancement d'une réalisation d'éléments chez un sous-traitant ou en tant que sous-traitant, assurer les contrôles réglementaires, contrôler la planification des opérations par rapport au prévisionnel
- Maîtriser l'utilisation de l'outil informatique dédié à la conception, au développement, au bon fonctionnement ou à l'amélioration d'équipements ou de procédés industriels
 - Assurer la gestion et le suivi administratif de dossiers techniques (projet, mission, démarche qualité ...)
 - Organiser, optimiser et superviser des moyens et des procédés de fabrication, dans un objectif de production de biens ou de produits, selon des impératifs de sécurité, environnement, qualité, coûts, délais, quantité
 - Concevoir, optimiser et organiser l'ensemble des solutions techniques (faisabilité, capacité, fiabilité, rentabilité) et des méthodes de production/fabrication de biens ou de produits, selon les impératifs de productivité et de qualité
 - Organiser et coordonner la mise en place de la qualité des produits et services, sur l'ensemble des process et structures de l'entreprise industrielle
 - Concevoir et mettre en œuvre des méthodes et outils à disposition des services de l'entreprise pour le maintien et l'évolution de la qualité.
 - Contrôler la conformité d'application des procédures qualité de fabrication de produits industriels
 - Renseigner les supports de suivi et de traçabilité des contrôles et des produits en fonction des normes qualité, cahiers des charges, commandes clients.
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
 - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
 - Développer une argumentation avec esprit critique.
 - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
 - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
 - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours

possibles pour y accéder.

- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- C-28 : Fabrication de machines et équipements n.c.a.
- C-26 : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
- C-27 : Fabrication d'équipements électriques
- C-29 : Industrie automobile
- C-32 : Autres industries manufacturières
 - Chef de produit
 - Assistant directeur de production
 - Assistant responsable logistique
 - Responsable de production
 - Responsable maintenance industrielle
 - Responsable qualité ou technique.
 - Responsable de planification
 - Responsable d'ordonnancement
 - Responsable d'organisation des flux
 - Responsable GPAO
 - Gestionnaire des stocks
 - Logisticien / Logisticienne de production
 - Consultant

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1402 : Management et ingénierie méthodes et industrialisation

H1404 : Intervention technique en méthodes et industrialisation

H2502 : Management et ingénierie de production

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 30128 - Usages numériques	<ul style="list-style-type: none">· Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 30128 - Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none">· Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.· Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.· Développer une argumentation avec esprit critique.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 30128 - Expression et communication écrites et orales	<ul style="list-style-type: none"> · Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. · Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 30128 - Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	<ul style="list-style-type: none"> · Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. · Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. · Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 30128 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> · Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. · Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. · Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. · Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 30128 - Gestion et adaptation des processus de production</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à la conception de nouveaux produits ou de leur industrialisation • Assurer la supervision de la construction d'une installation industrielle • Coordonner des travaux pour la réalisation de tout ou partie d'une installation industrielle, suivre l'avancement d'une réalisation d'éléments chez un sous-traitant ou en tant que sous-traitant, assurer les contrôles réglementaires, contrôler la planification des opérations par rapport au prévisionnel • Maitriser l'utilisation de l'outil informatique dédié à la conception, au développement, au bon fonctionnement ou à l'amélioration d'équipements ou de procédés industriels • Assurer la gestion et le suivi administratif de dossiers techniques (projet, mission, démarche qualité ...) • Organiser, optimiser et superviser des moyens et des procédés de fabrication, dans un objectif de production de biens ou de produits, selon des impératifs de sécurité, environnement, qualité, coûts, délais, quantité • Concevoir, optimiser et organiser l'ensemble des solutions techniques (faisabilité, capacité, fiabilité, rentabilité) et des méthodes de production/fabrication de biens ou de produits, selon les impératifs de productivité et de qualité • Organiser et coordonner la mise en place de la qualité des produits et services, sur l'ensemble des process et structures de l'entreprise industrielle
<p>Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 30128 - Veille conformité des équipements, matériels et installations (réceptions, tests, essais, réglages, ...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et mettre en œuvre des méthodes et outils à disposition des services de l'entreprise pour le maintien et l'évolution de la qualité. • Contrôler la conformité d'application des procédures qualité de fabrication de produits industriels • Renseigner les supports de suivi et de traçabilité des contrôles et des produits en fonction des normes qualité, cahiers des charges, commandes clients.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
<p>Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant</p>	<p>X</p>	<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle
- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle
- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle-
 - Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Cnam Paris, arrêté du : 24/08/2016
- Université d'Angers, arrêté du : 28/09/2017
- Université d'Artois, arrêté du : 25/06/2015
- Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2018
- Université de Bretagne Sud, arrêté du : 28/09/2017
- Université de Caen Normandie, arrêté du : 07/02/2017
- Université de Franche-comté - Besançon, arrêté du : 20/04/2017
- Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018
- Université de Montpellier, arrêté du : 05/02/2018
- Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017
- Université de Pau et des Pays de l'Adour, arrêté du : 10/06/2016
- Université de Picardie Jules Verne - Amiens, arrêté du : 19/07/2018
- Université de Reims champagne-Ardenne, arrêté du : 15/05/2018
- Université de Tours, arrêté du : 22/05/2018

Université d'Orléans, arrêté du : 22/05/2018
Université Jean Monnet - Saint Etienne, arrêté du : 28/06/2016
Université Lumière - Lyon 2, arrêté du : 23/05/2016
Université Nice , arrêté du : 28/05/2018
Université Paris 13, arrêté du : 05/10/2015
Université Paris-Ouest-Nanterre-La défense - Paris 10, arrêté du : 30/06/2017
Université Paris-Sud - Paris 11, arrêté du : 12/07/2016
Université Polytechnique - Hauts de France - Valenciennes, arrêté du : 03/07/2015
Université Savoie Mont Blanc -Chambéry, arrêté du : 24/06/2016

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015
- Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'information :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

[Université d'Angers](#)

[Université d'Artois](#)

[Université de Franche-Comté - Besançon](#)

[Université de Bordeaux](#)

[Université de Bretagne Sud](#)

[Université de Caen Normandie](#)

[Université Savoie Mont Blanc - Chambéry](#)

[Conservatoire national des arts et métiers](#)

[Université Lumière - Lyon 2](#)

[Université de Montpellier](#)

[Université de Nantes](#)

[Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10](#)

[Université Paris-Sud - Paris 11](#)

[Université Paris 13](#)

[Université de Pau et des Pays de l'Adour](#)

[Université Jean Monnet - Saint Etienne](#)

[Université d'Orléans](#)

[Université de Lorraine](#)

[Université de Picardie Jules Verne - Amiens](#)

[Université de Reims champagne-Ardenne](#)

[Université de Tours](#)

[Université Nice](#)

[Université Polytechnique - Hauts de France - Valenciennes](#)

Lieu(x) de certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Historique de la certification :